

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (21) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, VAUTHIER Jean-Luc, DEHOORNE Michaël, CHAUMARD Laurent, LAMY-QUIQUE Karine, DE LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, SCOTTON Aude, BUREL Sylvia, WHARMBY Isabelle.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (6) :

Frédéric GONDA a donné pouvoir à François CABY
Corinne LETEROUIN a donné pouvoir à Catherine COURTOIS
Carole GARDET a donné pouvoir à Agnès COLOMBET
Henriette EL HAGE a donné pouvoir à Karine LAMY-QUIQUE
Véronique CANET a donné pouvoir à Rose-Marie SORCE
Brice VANDEPITTE a donné pouvoir à Michaël DEHOORNE

ABSENTS EXCUSES (2)

Vincent GASCA, Flavien LEGER

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/02/2023

Date d'affichage : 20/02/2023

Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en

Préfecture le : 27.02.2023

Et publication le : 01.03.2023

Le Maire,



GRAND ANNECY – RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2224-5 et D2224-1 ;

Vu le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau établi par le Grand Anancy et adopté lors de son conseil de communauté le 29 septembre 2022,

Considérant que le maire doit présenter au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau destiné notamment à l'information des usagers,

Il sera fait une synthèse de ce rapport en séance publique pour l'exercice 2021, tel qu'assuré par le Grand Anancy pour ses 34 communes.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte dudit rapport pour l'année 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Pour extrait conforme, le 27 février 2023

Le Secrétaire de séance,
Elisabeth EMONET



Le Maire,
Michel BEAL

